

Quand les députés jalourent les très confortables retraites des sénateurs



Bien plus avantageuse, la retraite des sénateurs agace de nombreux représentants de l'Assemblée nationale.

Bisbilles entre parlementaires. D'après [un article du Parisien](#), les députés seraient quelque peu jaloux de la retraite de leurs collègues sénateurs. Depuis le 1er janvier, les députés à la retraite percevront une pension d'environ 700 euros (auparavant, un seul mandat de cinq ans permettait à un membre de l'Assemblée de toucher 731 euros par mois de retraite de base et 400 euros de retraite complémentaire, rappelle [LCI](#)). C'est en effet largement moins avantageux qu'au Sénat, où les élus touchent 1.831 euros 1,4 milliard d'euros serait uniquement alloué au paiement des retraites des sénateurs.

Une "inégalité de traitement" qui fait bondir des représentants de l'Assemblée nationale. "Nous avons réformé notre propre régime en l'alignant sur celui de la fonction publique. Les sénateurs seraient avisés d'examiner le leur" fustige Laurianne Rossi, questeuse et députée LREM. "A un moment où des sacrifices sont demandés aux Français les plus modestes, les représentants de la Nation doivent montrer l'exemple" estime de son côté un député Nouvelle Gauche.

Du côté du Sénat, on réplique en évoquant un régime "équilibré, alimenté par les versements des sénateurs et du Sénat", soulignant que le système "fonctionne sans subventions publiques". Pas sûr que les choses changent rapidement. Puisqu'au nom du principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs, les sénateurs sont les seuls à pouvoir réformer leur statut.